

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°39 du 24 septembre 2010**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 23 mai 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des ateliers industriels de l'aéronautique relevant du service industriel de l'aéronautique.

*Du 3 août 2010*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 23 mai 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des ateliers industriels de l'aéronautique relevant du service industriel de l'aéronautique.**

*Du 3 août 2010*

NOR D E F F 1 0 2 0 9 7 5 A

*Texte modifié :*

Arrêté du 23 mai 2008 (JO n° 128 du 3 juin 2008, texte n° 23 ; signalé au BOC 24/2008. ; BOEM 410.6.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 187 du 14 août 2010, texte n° 22 ; signalé au BOC 39/2010.

Par arrêté du ministre de la défense en date du 3 août 2010, le tableau figurant à l'article 2 de l'arrêté du 23 mai 2008 modifié portant institution de régies et sous-régies auprès des ateliers industriels de l'aéronautique relevant du service industriel de l'aéronautique est modifié comme suit :

DÉSIGNATION	MONTANT de l'avance (en euros)	AVANCE au titre du budget général (en euros)	AVANCE au titre du compte de commerce (en euros)	ANNEXE de l'organisme auprès de laquelle est instituée une sous-régie	MONTANT de l'avance consentie au sous régisseur (en euros)	ORDONNATEUR secondaire de rattachement
Remplacer : Atelier industriel de l'aéronautique d'Ambérieu-en-Bugey (Ain)	150 000	0	150 000	/	/	Directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu (Var)
Par : Atelier industriel de l'aéronautique d'Ambérieu-en-Bugey (Ain)	240 000	0	240 000	/	/	Directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu (Var)